

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	49 (1959)
Artikel:	Une précision au sujet des ours de Berne
Autor:	Bossard, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les corvées: réfection des chalets, de la cave à fromage, des bisses, etc. Aujourd’hui une équipe spécialisée y pourvoit.

Et le troisième jour, c’était le retour au village natal, à pied, jusqu’à Sierre. Personne ne se plaignait de la longueur de la route: on rencontrait tant de joies sur le chemin vers les hauteurs.

Lors de la descente de l’alpage, le parcours se fait sans halte jusqu’aux mayens. Les bêtes qui ne cherchent plus à lutter et qui sont habituées à marcher en troupeau descendant facilement. Elles ont besoin de peu de surveillance et, bien que la route soit longue, le trajet peut se faire en un jour.

Le jour viendra peut-être où les bêtes seront transportées en camion jusqu’à Zinal? La poésie de la montée à l’alpage de *Sinlyëna* ne sera plus alors qu’un souvenir lointain et nostalgique de ce qui en 1958 était encore une coutume vivante.

Une précision au sujet des ours de Berne

par Maurice Bossard, Lausanne

Les études d’ensemble et de détail sur les ours de Berne ne manquent pas. En 1940, M. Volmar, dans son *Bärenbuch*¹, a fait une large part à l’histoire des ours de la ville fédérale. Pourtant, si l’on est en général bien renseigné, quelques points restent obscurs; un heureux hasard m’a permis, il y a quelque temps, d’en élucider un: celui de la date à laquelle les Bernois hébergèrent dans leur fosse non plus un, mais deux ours.

Faisant l’historique des plantigrades bernois, M. Volmar constate que, de 1441 à 1535, il n’est toujours question dans le registre du «Stadtbaumeister» que d’un ours. Or, en 1545, le mot se trouve mentionné au pluriel sans qu’on puisse du reste savoir s’il s’agit de deux ou de plusieurs ours. De plus, en 1541, un document bernois précise qu’un chasseur d’ours du Pays de Gex a reçu 7 aunes de drap pour le prix de deux oursons achetés par la ville². Dans ces circonstances, il semblait bien qu’on pût conclure qu’à partir de 1541, l’ours unique des débuts avait été remplacé par un couple. Cette double présence remontait-elle à 1541 ou aux années antérieures allant jusqu’à 1535? Les documents officiels bernois de cette période ayant été détruits ou étant muets sur ce problème, seul le témoignage d’un contemporain de l’événement pouvait nous en donner la solution. Encore fallait-il le trouver!

C’est chose faite aujourd’hui. En effet, alors que je parcourais pour des raisons linguistiques la traduction faite par Bonivard d’une partie de

¹ Friedrich-August Volmar, *Das Bärenbuch*, Bern, Verlag P. Haupt, 1940.

² «1541 erhält ein bärenmenly von Gex von 2 bärnlin wegen 7 Ell tuchss» (Volmar, p. 253).

l'œuvre de Stumpf³ et intitulée *Chronique des Ligues*⁴, je tombai sur un passage relatif aux ours de Berne, qui était dû à Bonivard et ne figurait pas chez Stumpf. Voici cet inédit:

«... Ceulx de Berne ont porté tousjours un ours en leurs armes et nourry un ours en signiffiance de l'aventure qui leur a donné le nom qu'ilz portent et entretiennent ordinairement un ours vif et maintenant depuis 7 ou 8 ans en ça ont doublé⁵ car ilz nourrissent un masle et une femelle, comme les Florentins des lyons et les Senoiz une loupve.»⁶

Après la lecture de ce texte, on peut se poser à son sujet deux questions: en premier lieu, quelle confiance pouvons-nous accorder à Bonivard dans le cas particulier; en second lieu, à quelle date ce témoignage fait-il remonter la présence des deux ours à Berne?

Il n'y a aucune raison de suspecter le récit de Bonivard. En effet, celui-ci renonça en novembre 1537 à la bourgeoisie de Genève et alla s'établir alors à Berne où il se maria et vécut en tout cas jusqu'en 1541. Au cours des deux années suivantes, il partagea sa vie entre Berne, Lausanne et Genève; ensuite, fixé dans cette dernière ville, il n'en garda pas moins des relations étroites avec ses amis de Berne. On le voit, le témoignage de Bonivard est de première valeur.

Comme les Chroniques de Stumpf parurent en 1548 et que Bonivard indique à la fin de sa traduction la date du 7 février 1549, il est clair qu'il rédigea celle-ci dans l'hiver 1548/49. Si l'on retranche donc de 1548 ou 1549 sept ou huit ans, on obtient la date de 1541. C'est à cette date que les Bernois se décidèrent à nourrir deux ours qui étaient sans doute ceux que le chasseur gessien avait vendus à la ville.

Ainsi, l'ancien prieur de St-Victor de Genève, dont l'œuvre recèle encore tant de richesses, nous apporte une solution à ce petit problème typiquement bernois.

Une charrue fantôme

par *Ernest Schüle*, Crans-sur-Sierre

Dans le petit chapitre que le Dictionnaire de François Kuenlin¹ consacre aux sociétés de la ville de Fribourg, on lit ce passage: «En 1580, il fut dé-

³ Johannes Stumpf, *Gemeynner loblicher Eydgnoßschaft Stetten, Läden und Volkeren Chronick*, Zurych 1548.

⁴ Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque universitaire de Genève et sa cote est Ms. fr. 736. Il n'est pas de la main de Bonivard.

⁵ Ecrit *doubté* dans le manuscrit, par un lapsus calami.

⁶ Bibl. Univ. Genève, Ms. fr. 736, p. 427.

¹ Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg, Fribourg 1832, t. I, p. 282.